

CONCOURS D'ARCHITECTURE POUR UN NOUVEAU BÂTIMENT UNIVERSITAIRE

Exposition des projets et résultats du concours



© Berrel Kräutler Architekten AG

Lundi 13 février 2023, Neuchâtel

CONCOURS D'ARCHITECTURE POUR UN NOUVEAU BÂTIMENT UNIVERSITAIRE

Afin de réaliser un campus universitaire en harmonie avec les rives du lac, le patrimoine bâti avoisinant et répondant à un programme détaillé, la procédure du concours d'architecture a été choisie. Lancé le 1^{er} juillet 2022, le concours a réuni 53 dossiers. Les projets, sous couvert d'anonymat, ont fait l'objet d'études approfondies de la part du jury. Au terme des deux premières sessions de délibération, une analyse complémentaire sur les plans économique, énergétique, fonctionnel et réglementaire a été menée par le jury et les spécialistes-conseils pour les 7 projets primés.

Projet lauréat

1^{er} rang: *UNIVERS*, bureau Berrel Kräutler Architekten AG, Zurich.

Le projet lauréat a su faire une synthèse équilibrée des différents besoins exprimés dans le programme détaillé du concours. Le projet est apte à apporter un outil d'enseignement, d'étude et de travail performant et en faveur d'un positionnement compétitif du canton dans le paysage de la formation, de la recherche et de l'innovation.

Projets primés

2^e rang: *CONSTELLATIONS*, bureau Burrus Nussbaumer Architectes, Genève ;

3^e rang: *NOUVELLE RIVE*, bureau MAK architecture SA, Zurich ;

4^e rang: *ELISABETH*, bureau Background Architecture Sàrl, Lausanne ;

5^e rang: *EN DEUX MOTS*, bureau Comamala Ismail Architectes Sàrl, Delémont ;

6^e rang: *LE PLANÉTAIRE*, bureau Ruprecht Architekten GmbH, Zurich ;

7^e rang: *KAIROS*, bureau Localarchitecture et G8A architecture & Urban Planning, Lausanne et Genève.

© Berrel Kräutler Architekten AG



Composition du jury - membres

Crystal Graf, cheffe du Département de la formation, de la digitalisation et des sports, République et Canton de Neuchâtel ;

Serge Grard, architecte et président du jury, bureau maison d'art'chitecture Serge Grard, Fenin-Vilars-Saules ;

Laurence Knoepfler Chevalley, cheffe du service des formations postobligatoires et de l'orientation, République et Canton de Neuchâtel ;

Yves-Olivier Joseph, architecte cantonal, chef du service des bâtiments, République et Canton de Neuchâtel ;

Kilian Stoffel, recteur, Université de Neuchâtel ;

Fabien Coquillat, urbaniste communal, Ville de Neuchâtel ;

Olivier Crevoisier, représentant de la Faculté des lettres et sciences humaines, Université de Neuchâtel ;

Geneviève Bonnard, architecte associée, bureau Bonnard Woeffray, Monthey ;

Victoria Easton, architecte, bureau Christ & Gantenbein, Bâle.

Composition du jury - membres suppléant-e-s

Didier Berberat, président du Conseil de l'Université ;

Jean-Michel Deicher, architecte cantonal adjoint, République et Canton de Neuchâtel ;

Fabian Greub, secrétaire général, Université de Neuchâtel ;

Guillaume Henry, architecte associé, bureau Fruehauf, Henry & Viladoms, Lausanne ;

Thierry Schiffmann, représentant de la Fédération des étudiant-e-s neuchâtelois-e-s.

Spécialistes-conseils

Manuel Bauer, spécialiste développement durable ;

Fabio Cruciato, inspecteur des constructions, office des permis de construire, Ville de Neuchâtel ;

Karin Gallati Baldy, représentante du Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation ;

Stéphane Michlig, économiste de la construction ;

Lionel Schilli, chef du service des bâtiments, Université de Neuchâtel.

Calendrier du projet

La phase de l'avant-projet mènera à la demande d'un crédit de construction à la fin de l'année 2024. La réalisation est prévue de 2025 à 2027.



© Berrel Kräutler Architekten AG

Rapport du jury

<https://www.ne.ch/autorites/DFS/SBAT/Pages/Concours.aspx>
ou au moyen du QR code ci-après :



Exposition des projets du 14 au 24 février 2023

Cité des Étudiant-e-s, avenue Clos-Brochet 10, 2000 Neuchâtel
Selon les horaires suivants:

- Du lundi au vendredi de 16h00 à 19h00
- Le samedi 18 février de 14h00 à 18h00

Entrée libre.